



Élection au Comité Technique Inria (CTI)



- Par voie postale avant le 4 décembre 2014 -

L'organisation et le fonctionnement de l'institut sont débattus au CTI !

Qu'est-ce que le CTI ?

Le Comité Technique Inria a remplacé en 2011 le Comité Technique Paritaire (CTP) et a vu ses compétences élargies. Il est composé de 8 représentants du personnel élus pour 4 ans, du PDG de l'Inria et de la DRH. **L'avis du CTI** n'est issu que du **seul vote des représentants du personnel**.

Ce comité débat des questions et des projets relatifs à la vie de l'institut, son **organisation**, son **fonctionnement** et ses **orientations**. Parmi ses compétences, citons :

- l'organisation et les conditions de travail,
- le fonctionnement des services,
- la gestion prévisionnelle des emplois,
- la politique indemnitaire (primes),
- la formation professionnelle...

Que font les élu(e)s SNTRS-CGT ?

Les élu(e)s du SNTRS-CGT sont **les plus actifs et les plus présents au quotidien à nos cotés**.

Par leur grande disponibilité, ils nous **écoutent**, nous **conseillent** et nous **accompagnent** dans la résolution de nos difficultés professionnelles individuelles ou collectives.

Indépendants de la direction, les élu(e)s du SNTRS-CGT agissent **librement** et avec **transparence**.

Ils interviennent pour défendre et faire progresser nos **droits individuels et collectifs**, en nous **consultant** et en nous **tenant informés**.

Ainsi, et à titre d'exemple, durant le mandat qui s'achève, nos représentants SNTRS-CGT se sont investis pour défendre nos intérêts à tous sur des sujets comme :

- **Organisation des services** : les élu(e)s du SNTRS-CGT sont intervenus pour dénoncer les modalités de mise en place des réorganisations, source de stress, et pour obtenir une meilleure prise en compte de l'avis des personnels concernés (DSI, IES, DAF, etc.).
- **Aménagement du temps de travail** : les élu(e)s du SNTRS-CGT, après avoir obtenu la mise en place officielle d'une organisation en 4,5 jours par semaine dans le centre de Grenoble, ont œuvré pour la généralisation transparente de ce système à tous les centres et au siège,
- **Souffrance au travail** : les élu(e)s du SNTRS-CGT défendent et soutiennent les collègues dans des procédures pour harcèlement, ou soumis à des modes de management délétères et indignes,
- **Entretien annuel d'activité** : les élu(e)s du SNTRS-CGT agissent pour des entretiens annuels de qualité (objectifs atteignables, mise en valeur du travail collectif, de l'esprit d'équipe, de l'investissement dans la vie collective, sans surévaluation des fonctions managériales).
- **Zones à régime restrictif** : les élu(e)s du SNTRS-CGT ont pesé pour que l'avis des équipes de recherche concernées soit pris en compte dans la mise en place et le règlement intérieur des ZRR.
- **COMUE** : les élu(e)s du SNTRS-CGT se sont engagés contre les regroupements technocratiques dans l'enseignement supérieur et la recherche ; ils ont obtenu un vote unanime contre tous les projets de COMUE impliquant l'Inria présentés au CTI.

Pourquoi le SNTRS-CGT ?

Pour défendre ses intérêts individuels et collectifs et avoir des perspectives de progrès social, il faut être organisés. Le SNTRS-CGT pratique un syndicalisme d'action, de revendication et de proposition, ancré sur les besoins actuels des salariés ; un syndicalisme de solidarité, de liberté et de démocratie.

Les élus du SNTRS ont été en première ligne ces dernières années pour défendre nos droits à tous. Ils ont besoin d'une forte participation et d'un bon résultat aux élections pour avoir la légitimité et l'influence nécessaires à leurs actions.

Que feront les élu(e)s du SNTRS-CGT ?

- Ils agiront pour une **recherche de qualité** en préservant le caractère **public** de la recherche effectuée à l'Inria à travers son financement et le maintien du statut de chercheur à plein temps,
- Ils veilleront à ce que les **doctorants** bénéficient d'un accompagnement, de la préparation de leur thèse jusqu'à leur recrutement dans la recherche publique ou l'industrie,
- Ils seront attentifs à ce que les **post-docs** restent un complément d'expérience pour les jeunes chercheurs, et non un substitut au statut de chercheur,
- Ils agiront pour obtenir la **création d'emplois de titulaires** (chercheurs et ITA) dans le cadre d'une politique de recrutement attractive, afin que la charge de travail des agents cesse de s'alourdir,
- Ils seront attentifs à ce que les agents puissent **choisir d'effectuer une mobilité** et non la subir, et que les postes vacants soient affichés en mobilité interne,
- Ils défendront une **revalorisation** générale des **salaires et des carrières**, et **combattront** la création ou la modulation accrue de **primes « au mérite »**, attribuées en totale opacité et contraires à l'esprit et au travail d'équipe, ils agiront notamment pour la révision des montants et des modalités d'attribution des PPRS,
- Ils poursuivront leurs actions pour une politique de **promotions** juste, compréhensible et motivante,
- Ils interviendront pour que la **formation** concerne tous les agents (permanents ou non), et permette d'accroître compétences et qualifications,
- Ils négocieront une mise en place du **télétravail** limitée et équilibrée, qui préserve la vie privée,
- Ils continueront de promouvoir la mise en œuvre d'une politique de **recrutement de personnes handicapées**,
- Ils veilleront à la **parité** homme/femme,
- Ils poursuivront leur investissement dans **l'action sociale**, dans ses aides individuelles aux personnels et son apport à la qualité de vie et de fonctionnement de l'institut,
- Ils continueront d'exiger une réelle **concertation** et une **liberté** d'expression au sein des instances de l'Inria.

Pour vous défendre, vous avez besoin d'élus efficaces.

Votez pour les candidat(e)s du SNTRS-CGT !

| | |
|--|--|
| 1. Christian ROSSI, DSI, Grenoble | 9. Edmonde DUTEURTRE, DSI, Rocquencourt |
| 2. Christine LEININGER, Dircom, Rocquencourt | 10. Franck YAMPOLSKY, DSI, Sophia |
| 3. Luc MARANGET, Chercheur, Rocquencourt | 11. Cécile BOUTON, SAER, Rennes |
| 4. Peter STURM, Chercheur, Grenoble | 12. Arnaud MINVIELLE, SIC, Lille |
| 5. Alice DECARPIGNY, Com, Lille | 13. Hélène LOWINGER, IES, Saclay |
| 6. Eric RAGUSI, SED, Grenoble | 14. Philippe LE CHENADEC, Chercheur, Rocq. |
| 7. Marie SANCHEZ, SAER, Bordeaux | 15. Nathalie FLAMMANG, DSI, Nancy |
| 8. Abdel ENNACIRI, SAF, Grenoble | 16. Lisette CALDERAN, Dircom, Rocquencourt |

Attention : ce vote est uniquement par voie postale

N'attendez pas la date limite, votez dès réception du matériel électoral

Sans radiation, ni ajout sous peine de nullité

Contacts : cgt@inria.fr